

Note du ministère français des Affaires étrangères sur la conférence d'Accra (Paris, 12 mai 1958)

Légende: Le 12 mai 1958, la sous-direction d'Afrique du ministère français des Affaires étrangères fait état de la conférence des pays indépendants d'Afrique qui s'est tenue du 15 au 22 avril 1958 à Accra sur l'initiative du Premier ministre du Ghana Kwame Nkrumah. Les États participants à la conférence ont notamment exposé leurs objectifs nationalistes et ont vivement critiqué le colonialisme français.

Copyright: (c) Archives Nationales d'Outre-Mer, Aix-en-Provence

URL:

http://www.cvce.eu/obj/note_du_ministere_francais_des_affaires_etrangeres_sur_la_conference_d_accra_paris_12_mai_1958-fr-fb505c5b-e67f-49d4-9459-f58aebc8f378.html



Date de dernière mise à jour: 01/03/2017

FN/NR

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

REPUBLIQUE FRANCAISE

DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES
POLITIQUES

PARIS, le 12 MAI 1958

Direction d'Afrique - Levant
Sous-Direction d'Afrique

N° 24 /AL

Désignation des pièces	Nombre	Observations
A/S : Conférence d'ACCRA 15-22 avril 1958.-	1	Pour information./. COMMUNIQUE à :
- Note de la Sous-Direction d'Afrique	1	ACCRA SALISBURY ADDIS-ABEBA ST PAUL DE LOANDA BEYROUTH TEL AVIV BONN TUNIS
- Texte des résolutions. Anne- xes I à XI	11	BRUXELLES TRIPOLI FREETOWN WASHINGTON KHARTOUM
- Télégrammes de protestation de personnalités camerounai- ses. Annexes XII et XIII . .	2	LAGOS LEOPOLDVILLE LISBONNE LONDRES
- Note de l'A.F.P. Annexe XIV	1	LOURENCO-MARQUES MADRID
	15	MONROVIA MOGADISCIO MOSCOU NAIROBI NEW-YORK (O.N.U.) PRETORIA RABAT ROME

A/S : Conférence d'Accra.
(15-22 avril 1958).

La conférence des pays indépendants d'Afrique s'est tenue du 15 au 22 avril à Accra, à l'initiative du Dr. Kwamé NKRUMAH, Premier Ministre du Ghana, champion du panafricanisme. Elle devait, dans l'esprit du leader africain, marquer une étape importante dans la prise de conscience d'une "personnalité africaine" en attendant, dans un avenir lointain, la constitution des "Etats-Unis socialistes d'Afrique Occidentale".

°
° °

L'idée en est née lors des fêtes de l'Indépendance en mars 1957. Sa préparation fut laborieuse. Initialement prévue pour l'automne de la même année, des rivalités entre Nasser, qui voulait qu'elle se tînt au Caire, le roi du Maroc qui proposait Tanger et le Dr. NKRUMAH, retardèrent la convocation de la conférence, préfigurant ainsi une lutte d'influence entre les leaders d'Afrique du Nord et ceux d'Afrique Noire. L'Union sud-africaine, que le Ghana avait invitée, se récusait en posant comme condition à son éventuelle acceptation, l'invitation des puissances européennes possessionnées en Afrique. Puis de longues négociations portant sur l'ordre du jour et le niveau des représentations (il devait s'agir initialement des chefs de gouvernements) et l'organisation matérielle eurent lieu à Londres, tandis qu'une mission ghanéenne itinérante, dirigée par M. ADJEI, Ministre de la Justice, visitait les 7 autres capitales.

°
° °

L'ordre du jour, finalement adopté après les discours d'ouverture, comprenait cinq points.:

1°) Echanges de vues sur la politique extérieure spécialement en ce qui concerne le continent africain, l'avenir des territoires non-indépendants d'Afrique, le problème algérien, le problème racial, et les mesures à prendre pour sauvegarder l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale des Etats indépendants d'Afrique.

2°) Coopération économique, scientifique et technique y compris le développement de l'agriculture et la planification industrielle.

3°) Echanges culturels.

4°) La paix internationale en conformité avec la Charte des Nations-Unies; réaffirmation des principes de Bandoeng.

5°) La création d'un organisme permanent après la conférence.

°
° °

Il était sans doute inévitable que la Conférence d'Accra développât les thèmes de l'anti-colonialisme. Il était à craindre qu'elle s'en prit surtout à la France. Nos ambassadeurs à Accra, Khartoum, Monrovia et Addis-Abéba s'étaient efforcés, ces dernières semaines, d'obtenir de ces capitales qu'elles donnent à leurs délégués à Accra des conseils de prudence et de modération, compte tenu des craintes qu'elles manifestaient d'une hégémonie nord-africaine et de leurs désirs de rapports amicaux avec la France. Malencontreusement, le remaniement ministériel éthiopien (M. AKLILOU quittant le Ministère des Affaires Etrangères pour la vice-présidence du Conseil) a amené la constitution

3.

d'une délégation éthiopienne qui n'avait pas assez de poids pour s'opposer aux outrancés arabes. Par contre, les voyages au Caire, à la veille de l'ouverture de la conférence, de MM. BOUABID et MOKKADEM (ce dernier s'étant arrêté à Khartoum et à Tripoli) ont préparé une action concertée des états musulmans, parmi lesquels la Tunisie entendait s'attribuer un rôle prépondérant. La République Arabe Unie, de son côté, réussissait à faire venir à Accra une délégation du F.L.N. et de l'Union des Populations du Cameroun, peut-être contre le gré de NKRUMAH.

Ainsi, d'entrée de jeu, l'Afrique Arabe allait-elle confisquer à son profit la réunion et imposer ses propres préoccupations aux autres états. Au lieu de marquer l'avènement d'une Afrique consciente de ses intérêts véritables la conférence d'Accra n'a été que la répétition des thèmes de propagande de la conférence du Caire.

o
o o

Un premier incident symptomatique s'est produit avant l'ouverture : la délégation tunisienne a récusé les interprètes du Secrétariat de la C.C.T.A. engagés par NKRUMAH, parce qu'européens (1 français, 1 anglais, 1 sud-africaine) et l'on dut faire venir en hâte des interprètes apatrides de l'O.N.U.

Dès les discours inauguraux, le caractère anti-colonialiste a été nettement indiqué. Tous les orateurs, à l'exception du délégué libérien, ont mentionné le problème algérien, revendiquant le droit de l'Algérie à l'indépendance.

Même l'examen des questions propres à l'Afrique Noire a été directement influencé par le Caire notamment en ce qui concerne le Togo et le Cameroun. M. FAWZI, profitant de l'ignorance des autres délégations s'est attaché à faire soutenir, en

dépit des résolutions des Nations Unies, des thèses hostiles à la France. L'audition et les conférences de presse des délégués du F.L.N., de l'U.P.C. et de la JUVENTO (Togo) constituent, en tout état de cause, un indiscutable succès pour les délégations nord-africaines, principalement la R.A.U. et la Tunisie, aux dépens du prestige de NKRUMAH.

°
° °

Il apparaît toutefois que les délégations musulmanes ont été tenues en échec sur divers points : une délégation du Comité de solidarité afro-asiatique du Caire s'est vue refuser l'autorisation de se rendre à Accra; la langue arabe n'a pas été admise comme langue de travail, et seuls l'anglais et le français ont été utilisés; c'est à Addis-Abéba, et non dans une capitale musulmane qu'aura lieu, dans deux ans, la prochaine conférence.

Enfin et surtout, les délégations noires se sont formellement opposées au vote d'une résolution condamnant Israël, de même qu'à une décision d'aider matériellement la rébellion algérienne.

°
° °

Les textes de la déclaration finale et des résolutions montrent que les délégations se sont mises d'accord sur la formulation d'un neutralisme panafricain qui réaffirme expressément les principes de Bandoeng. A cet égard, le Marché Commun et la politique tendant à l'instauration d'une Communauté franco-africaine se trouvent indirectement, mais nettement visés. D'autre part, l'affirmation selon laquelle le Sahara est le "bien commun"

./.

de l'Afrique doit être également retenue comme une prétention des états noirs à bénéficier, au même titre que les états riverains du Nord, de la mise en valeur de ce territoire.

°
° °

L'influence, exercée tout au long des débats par les états musulmans, a également marqué les résolutions. Le Premier Ministre du Ghana l'a vivement ressenti, et, malgré les éloges dont il fut l'objet, s'est rendu compte, selon ses confidences à l'un de ses intimes, que "FAWZI l'avait roulé".

Cela ne veut pas dire que M. FAWZI ait été lui-même satisfait; les délégations musulmanes ont été tenues en échec sur plus d'un point. Elles n'ont pas d'autre part fait bloc au cours de la conférence. Seule la délégation libyenne a apporté un appui sans défaillance à la délégation égyptienne, le Soudan, la Tunisie et le Maroc se montrant souvent plus réservés. La référence dans la résolution sur l'Algérie à l'offre tuniso-marocaine de bons offices est elle-même loin d'être satisfaisante pour l'Egypte.

La France cependant s'est trouvée la principale, sinon la seule des puissances coloniales visées (la Grande Bretagne ayant été visiblement ménagée, le Portugal et la Belgique ignorés) Nous avons dû réagir devant les ingérences de la conférence dans les affaires intérieures de la France ou de territoires qu'elle administre au nom des Nations-Unies. Notre Ambassadeur à Accra est intervenu dès le 22 auprès du Premier Ministre ghanéen, et les chefs des missions africaines accréditées à Paris ont été convoqués au Département qui leur a fait d'énergiques représentations. D'autre part, M. Maurice Faure, Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, a renouvelé la protestation française au-

FN/NE

6.

près de M. QUAIDOO, Ministre du Commerce de Ghana, de passage à Paris.

Rien dans les résolutions de la conférence ne permet d'affirmer que les états participants se soient dissociés ainsi que les Anglo-Saxons ont cru le déceler, du bloc afro-asiatique ou aient renié en quoi que ce soit les principes de Bandoeng. Par contre, les délégations arabes et noires se sont séparées assez mécontentes les unes des autres; la méfiance que manifestaient déjà les pays de l'Afrique au sud du Sahara vis-à-vis de l'Afrique arabe ne pourra que s'en trouver accrue.

Il est à redouter que la conférence des partis politiques africains qui doit avoir lieu à Accra, au mois de septembre ne reprennent les mêmes thèmes, avec moins de mesure encore. Les partis africains français se présenteraient à cette conférence dans de meilleures conditions si d'ici là, en plein accord avec les représentants de nos territoires, les structures de la Communauté franco-africaine étaient enfin définies./.

CONFERENCE DES ETATS INDEPENDANTS D'AFRIQUE

DECLARATION

Nous, Etats africains, rassemblés ici à Accra, en notre Première Conférence, conscients de nos responsabilités envers l'humanité et, en particulier, envers les peuples d'Afrique, et désirant affirmer notre personnalité africaine du côté de la paix, proclamons et réaffirmons solennellement notre loyauté indéfectible envers la Charte des Nations Unies, la déclaration universelle des droits de l'homme et la déclaration de la conférence afro-asiatique tenue à Bandoeng.

Nous affirmons et proclamons une fois de plus notre unité et notre solidarité avec les peuples non indépendants d'Afrique, de même que notre amitié envers toutes les Nations. Nous sommes résolus à préserver l'unité de but et d'action dans les affaires internationales telle que nous l'avons créée entre nous dans cette conférence historique et à sauvegarder notre indépendance, notre souveraineté et notre intégrité territoriale durement acquises et à préserver notre unité fondamentale de vues sur la politique étrangère en sorte qu'une personnalité africaine distincte puisse jouer son rôle en coopération avec les autres nations éprises de paix pour mener à bien la cause de la paix.

Nous nous engageons à faire tous nos efforts pour éviter de nous lier par aucun acte qui pourrait contraindre nos Etats au détriment de nos intérêts et de notre liberté. Nous nous engageons à reconnaître le droit des peuples africains à l'indépendance et à l'auto-détermination, à prendre les mesures appropriées pour hâter les réalisations de ce droit, à affirmer le droit du peuple algérien à

./.

l'indépendance et à l'auto-détermination et à agir de toute manière possible : pour hâter la réalisation de son indépendance, à écarter pour toujours la plaie de la discrimination raciale sous toutes ses formes partout où elle existe, à persuader les grandes puissances d'interrompre la production et les essais d'engins nucléaires et thermo-nucléaires et de réduire les armements conventionnels.

Au surplus, conscients de la nécessité urgente d'élever le niveau de vie de nos peuples en développant au maximum les ressources immenses et variées de notre territoire, nous nous engageons à coordonner notre planification économique par un effort économique conjoint et à étudier le potentiel économique, les possibilités techniques et les problèmes connexes existant dans nos états respectifs, à promouvoir une planification industrielle, soit par nos efforts individuels, soit avec la coopération des institutions spécialisées des Nations Unies, à prendre des mesures pour accroître le commerce entre nos pays en améliorant les communications entre nos Etats respectifs et à encourager les investissements de capitaux et de techniques étrangers à condition de ne pas compromettre notre indépendance ni la souveraineté et l'intégrité territoriale de nos Etats.

Désireux de mobiliser les ressources humaines de nos pays respectifs pour parvenir à nos aspirations sociales et culturelles, nous nous efforçons de promouvoir et de faciliter l'échange d'enseignants, de professeurs, d'étudiants, d'expositions et de matériel culturel et scientifique qui amélioreront les relations culturelles entre les Etats africains et leur inculqueront une meilleure connaissance de nous-mêmes par des efforts tels que les festivals de jeunesse, réunions sportives, etc..., nous encouragerons et nous favoriserons les études de la culture, de l'histoire et de la géographie africaines dans les institutions d'enseignement des états africains, nous prendrons toutes mesures nécessaires dans nos pays respectifs pour veiller à ce que de telles études soient orientées con-

venablement,

Nous avons chargé nos représentants permanents auprès des Nations Unies de se constituer en organisme permanent pour coordonner sur tous les sujets d'intérêt commun à nos Etats pour examiner et faire les recommandations sur les mesures pratiques à prendre pour faire appliquer nos décisions et préparer les bases de futures conférences.

Fidèles aux obligations et responsabilités dont l'histoire nous a chargés comme étant à l'avant-garde de l'émancipation complète de l'Afrique, nous affirmons notre dévotion aux causes que nous avons proclamées./.

22 avril 1958